

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 14 mars
2018

Présents: Artiste en herbe, les Amis de Jean Yves, Ka Danse, Destination Rock'n Danses, grand Choeur St Christolen, D'avant-hier à hier, Comité Jumelage St Christol/ Stilton, Association Franco Espagnole, Théâtre de la République, Club Taurin Pyramid'Biou, L'Amitié du Vent du Sud, l'Olivier en Pays Cévenol, Polymusicales, APE Joliot Curie, OCCE Maternelle Marignac, APE Marignac, APE Marignac, Association AEEEM.

Mr Bénézet, Mr Monnier, Mme Pasinetti

Pouvoirs: OCCE Maternelle Joliot Curie, OCCE Élémentaire Joliot Curie

Excusés; M'Art in Cevennes, Danses Africaines, Ecole de danse Nathalie de Marans, Mr Suau, Mme Blanc.

ORDRE DU JOUR

- 1 Rapport Moral et vote
- 2 Rapport Financier et vote
- 3 Cotisations
- 4 Questions diverses
- 5 Elections : Commission Enseignement et Culture
- 6 Verre de l'amitié

1 Rapport Moral et vote:

a) Une des priorités a été d'améliorer la visibilité et la communication. Un nouveau logo a été réalisé et l'OMC a maintenant son site internet.

b) Rénovation des statuts et règlement intérieur:

Vous pouvez voir les nouveaux textes en pièce jointe.

c) Fête de la musique 2017

Elle a dû être organisée très rapidement. Ce ne fut pas le succès espéré mais il y a eu de bonnes prestations.

d) Salon des Arts: un grand succès. Un salon de grande qualité, 39 exposants. Jean-Louis Bonnefille a partagé le questionnaire de satisfaction (voir pièce jointe). Bilan financier positif (bénéfice 611,86 euros). Partenariat positif avec la municipalité.

Les exposants ont toutefois signalé qu'un panneau indiquant la Maison pour Tous serait utile(on peut aussi penser à un panneau indiquant Salon des Arts pour l'année prochaine)

e) Aides aux projets associatifs:

3 subventions exceptionnelles ont été attribuées: à l'association Grand Choeur, l'association Danses Africaines et aux coopératives scolaires.

Le rapport moral a été voté pour à l'unanimité.

2 Rapport financier

On peut consulter le rapport financier en pièce jointe.

Rapport voté pour à l'unanimité.

3 Cotisations

La cotisation est maintenue à 8 euros. Elle doit être payée avant la fin mars.

Les dossiers de demande de subvention ne pourront être considérés si la cotisation n'a pas été réglée.

Les dossiers doivent être complétés avant le 11 mai.

4 Questions diverses :

1 question sur le logo. Le président a proposé d'envoyer une copie numérique du logo à cette association.

5 Elections des membres des commissions:

Enseignement: Les représentants des 3 écoles

Mme Barbusse: Présidente

Mme Roberts: candidate

Culture: Les représentants de toutes les associations culturelles

M. Bonnefille: Président

Candidate: Mme Durand (ou un autre représentant des écoles).

Le président a remercié M Monnier et Mme Pasinetti.

A son tour M Monnier a remercié l'OMC et son président. Le salon des Arts a été une belle réussite. Il a aussi remercié le président pour son invitation dans de bons délais. Le fait que le bureau soit élu pour 3 ans est aussi positif selon lui.

Il a aussi rappelé que la Maison pour Tous et la médiathèque fêtent leur anniversaire! Festivités du 14 au 26 mai

Fin de réunion 10h30

